

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 45

Artikel: Courbet à la Tour-de-Peilz
Autor: Courbet
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS — Les nouveaux abonnés pour l'année 1904 recevront **gratuitement** le journal d'ici au 31 décembre prochain et un exemplaire de l'*Almanach du Conteur* (année 1903).

Courbet à la Tour-de-Peilz.

Le peintre Courbet s'était rendu populaire dans les milieux républicains par son refus retentissant d'accepter la croix d'honneur, offerte par Napoléon. Cela lui valut d'être élu, sous la Commune, dans le VI^e arrondissement de Paris. Accusé d'avoir, sinon ordonné le renversement de la colonne Vendôme, du moins laissé s'exécuter cet acte sous son patronage, il fut traduit devant un conseil de guerre, en juin 1871, pour usurpation de fonctions et destruction d'un monument public. Ses juges le condamnèrent à quelques mois de prison et à rembourser les frais de réédification de la colonne, montant à plus de 300,000 francs. Réduit, par ce fait, à travailler pour le compte de l'Etat jusqu'à la fin de ses jours, Courbet passa en Suisse en 1873. Il est mort, à la Tour-de-Peilz, d'une maladie de foie qu'un amour immodéré pour le petit-blanc avait beaucoup aggravée vers la fin.

M. Lucien Descaves a consacré dans le *Journal* un article à la vie de Courbet durant son exil à la Tour-de-Peilz. Nous en détachons ce qui suit :

Je passais à la Tour-de-Peilz, je voulais savoir si l'on y conserve encore le souvenir de Gustave Courbet, qui vint y vivre ses dernières années, y mourut le 31 décembre 1877 et y est enterré.

Mon premier soin fut de demander si, parmi les Veveysans qui concurrent Courbet, il y a trente ans, quelqu'un était à même plus que tout autre de me parler de lui.

Ma curiosité fut immédiatement satisfaite. On me donna l'adresse d'un ancien boucher, M. Budry, qui eut précisément le peintre d'Ornans pour locataire et pour pensionnaire, et qui tint en respect, pendant quelque temps, un petit nombre de roquets plus nigauds que méchants. C'était un guide à souhait, je m'attachai à lui et j'eus la chance qu'il mit à m'obliger toute la bonne grâce désirable.

On sait que Gustave Courbet, condamné à six mois de prison pour participation à la Commune, devait, par surcroît de peine, relever à ses frais la colonne Vendôme... qu'il n'avait pas renversée. Car l'affirmation contraire, dans laquelle persistent encore des personnes ignorantes, est une pure légende. Courbet fut la victime d'un mot, le mot *déboulonner*, dont l'impropriété fit le succès. C'était comme un bon cigare qu'il fuma avec délices, jusqu'au jour où le côté du feu lui emplit la bouche de cendre. La colonne Vendôme n'étant pas *déboulonnée*, contrairement à une croyance que M. Courbet partageait avec le peuple, il n'y avait pas à la *déboulonner*. Enfin, le décret ordonnant la démolition du monument fut rendu par la Commune lorsque Courbet n'en faisait pas encore partie, ce qui eût dû suffire pour dégager sa responsabilité.

Quoiqu'il en soit, portant la peine de son innocente hablerie, Courbet fut, en 1873, chassé de France par le papier timbré qui commen-

çait à grêler sur lui, à Paris, à Ornans, partout. Il avait eu, d'abord, l'intention de se fixer à Vevey, mais l'hostilité des habitants lui rendit bientôt ce séjour insupportable, et c'est alors qu'il vint à la Tour-de-Peilz, une charmante banlieue de Vevey, au bord du lac Léman et dans les vignes.

Le village, au début, ne lui fut guère plus clément que la ville. Pour l'amadouer, Courbet, qui n'était pas brave, alla demeurer chez le pasteur. Plus tard seulement, enhardi par la protection que lui garantissaient les poings solides et la carrure de M. Budry, le peintre loua à celui-ci la petite maison appelée *Bon Port*, que j'ai visitée et qui a peu changé depuis vingt six ans.

De façade étroite sur la rue, elle s'étend en longueur jusqu'au lac et se compose d'un rez-de-chaussée, où Courbet avait, avec une salle à manger, une chambre à coucher, succinctement meublée, et d'un premier étage où étaient installés son atelier et une galerie de tableaux, les siens et d'autres, achetés par lui et sur la valeur desquels, assez souvent, il s'illusionnait.

Mais l'agrément de la maison, c'était le jardin qu'ombrageaient un jeune acacia et de vieux platanes; le jardin fermé à son extrémité par des rochers surplombant le lac et d'où la vue embrassait le Léman, le petit port encombré de barques, le massif du Grammont, St-Gingolph — et la frontière. Tous les jeux de la lumière sur la montagne et sur l'eau, Courbet les avait sous les yeux et s'en rassasiait par tous les temps, grâce à un abri maçonné, aujourd'hui disparu, dans lequel il restait de longues heures, la pipe à la bouche et le regard absorbé.

Ayant eu moins à se louer de la table du pasteur que du pasteur lui-même, homme conciliant, Courbet prit ensuite pension chez son garde du corps, M. Budry, qui tenait le café du Centre. Le café existe encore, tel aussi qu'il était du temps de son client le plus assidu. On me montra, près du comptoir, la table ronde où il s'asseyait, le billard dont il a, en jouant, fait le tour, les vieilles images encadrées qui avaient son approbation, les meubles témoins de ses libations, de ses plaisanteries et de ses émois; puis derrière la maison, le berceau de guinguette sous lequel, l'été, il buvait son absinthe, et le jeu de quilles où Cluseret excellait... C'est encore un endroit aimable. La maison a une issue pratiquée dans les anciens remparts de la ville. Cette issue donnait autrefois sur un large fossé, de beaux tilleuls, des marronniers séculaires. Le fossé a été comblé, mais quelques arbres subsistent, et plus durables encore les sommets de Jaman, de Caux, de Glion, érigent ce qui ne meurt pas. Je n'ose dire ce qui n'est pas profané, car de grands hôtels attendent maintenant, par leurs rampes de feux électriques, à la majesté du soir sur ces hauteurs.

Plus tard encore, quelqu'un ayant succédé à M. Budry, retourné à son état de boucher, Courbet prit ses repas chez lui et logea, dans un

appartement qu'on a démoli depuis, avec un ménage de réfugiés qui lui tint compagnie.

Il se levait tard, mais il ne se couchait jamais, en revanche, avant deux ou trois heures du matin. Quand le café du Centre et la dernière « pinte » du village étaient fermés, il ramenait ses amis boire chez lui. Mais on s'attardait en route... Voici encore, non loin de la maison de Courbet, la fontaine sur laquelle ses compagnons le hissaient en l'invitant à chanter ou à *parler au peuple*. Les paysans qui, au contraire de ces noctambules, se couchaient et se levaient de bonne heure, firent souvent entendre des plaintes. A la longue, cependant, ils étaient devenus indulgents et le traitaient en grand enfant gâté.

Ce qui n'est pas une légende, c'est sa soif inextinguible. Il était capable de vider une douzaine de litres par jour — et les vidait. Ils ne faisaient que de changer de tonneau. Courbet mesurait, à la fin, un mètre cinquante de tour. Il n'a jamais été un foudre de guerre civile : un foudre tout court plutôt.

Malgré les tracasseries du fisc français, Courbet ne fut jamais pauvre, loin de là. Il disposait toujours d'une cinquantaine de mille francs répartis entre des cachettes sûres où ils furent découverts après sa mort, à l'ébahissement de son père.

Dans la crainte que le fisc ne le poursuivit jusqu'en Suisse, il avait pris ses précautions. Ses toiles roulées et introduites par la bonde dans des *vases* (foudre de petite capacité) restèrent longtemps cachées dans la cave du secourable Budry.

Il voulut de son vivant témoigner à la Tour-de-Peilz sa reconnaissance et fit pour elle un buste de la Liberté, qui se voit encore sur une fontaine publique. Un autre exemplaire de cet « Hommage à l'hospitalité » fut offert par lui au Cercle du Commerce de Fribourg, où il avait également séjourné. Mais la sculpture de Courbet n'est pas fameuse. Son buste est déclamatoire. C'est celui d'une Liberté élevée dans les brasseries. Les gens de Vevey l'appelaient autrefois : la *Pétroleuse*. Ils exagéraient.

Un mois et demi avant sa mort, Courbet se rendit à la Chaux-de-Fonds pour y prendre des bains de vapeur qui ne procurèrent à son hydropisie ascite aucun soulagement. Rentré à la Tour-de-Peilz, il se fit ponctionner, sans meilleur résultat, par un vieux médecin de Vevey, le père Farvagnié. C'est alors qu'il appela le docteur Collin, de Paris, qui lui avait déjà donné des soins quelques années auparavant.

Celui-ci vit tout de suite que le malade, atteint de cirrhose du foie, était perdu. En effet, il s'éteignit le 31 décembre 1877, à six heures du matin. Il était âgé de cinquante-neuf ans. »

La votation.

A midi, s'ouvre le scrutin.
Dans l'église paroissiale,
Le bureau sans hâte s'installe,
Après le culte du matin.